

Tutoriel SNIA IPR : Comment procéder à une première adhésion en ligne ?



Document destiné uniquement aux nouveaux adhérents (n'ayant pas utilisé le site depuis la rentrée 2023) :

1. Rendez-vous sur le site du SNIA-IPR dans la rubrique « Adhérer » en cliquant sur le lien suivant : <https://www.snia-ipr.fr/adherer/>
2. Vous avez alors le choix entre 5 adhésions :
 - a. Membre Actif Classe Normale
 - b. Membre Actif Hors Classe
 - c. Membre Retraité
 - d. Membre Lauréat / Stagiaire

Toutes ces adhésions donnent accès aux mêmes pages et documents. Néanmoins veillez à bien choisir l'adhésion qui correspond à votre situation. Sans cela vous serez obligé de régulariser votre cotisation.

Cliquez sur le bouton bleu « ADHÉRER » sur l'adhésion de votre choix (voir exemple du bouton bleu ci-dessous)



Si vous avez un doute sur l'adhésion qui correspond à votre situation contactez-nous via le mail suivant : secretariat-general@snia-ipr.fr

3. Vous êtes redirigé vers la page d'enregistrement de votre adhésion. Pensez à vérifier que vous avez bien sélectionné la bonne adhésion en vous référant au titre de la page.

Pour cette première année nous vous prions de bien vouloir remplir votre profil complètement. Une fois vos informations enregistrées sur le nouveau site vous n'aurez plus à les remplir pour les adhésions des prochaines années. Cependant, vous aurez toujours la possibilité de modifier vos informations dans votre espace adhérent.

Remplissez toutes les informations demandées. Les informations obligatoires comportent un astérisque (*).

Après vos informations générales vous devez définir un identifiant et un mot de passe sécurisé. Afin d'obtenir un mot de passe fort veillez à y incorporer une majuscule, un caractère spécial et un mélange de chiffre et de lettre.

4. A la fin du formulaire vous devez payer votre adhésion, 3 choix s'offrent à vous :
- Païement sécurisé en ligne via Carte Bancaire
 - Païement via Virement bancaire
 - Par défaut paiement via Chèque

Le choix le plus simple est le paiement sécurisé en ligne via Carte Bancaire car il vous octroie un accès direct à l'espace adhérent alors qu'en choisissant le paiement par chèque ou par virement bancaire vous devrez attendre la validation d'un des administrateurs, une fois le paiement reçu.

Le paiement par Carte Bancaire est sécurisé, nous utilisons les services de Stripe qui possède la certification de fournisseur de services PCI de niveau 1, soit le plus haut niveau de certification du secteur des paiements. Vos coordonnées bancaires ne courent aucun risque en passant pas ce moyen de paiement.

Pour sélectionner un moyen de paiement cliquez sur le moyen de paiement en question, comme ci-dessous :

Sélectionnez un moyen de paiement



Paiement Sécurisé par carte de crédit (À PRIVILIGIER) Paiement Virement Paiement Chèque

Si vous optez pour un paiement par Carte Bancaire vous avez désormais accès à votre espace adhérent après validation de votre paiement par la banque. Cela prend quelques secondes.

Si vous optez par un paiement par Virement Bancaire veuillez suivre les indications énoncées sur le site et rappelées ci-dessous :

Virement Bancaire au bénéfice de Ass SNIA-IPR. BP BFC PONTARLIER-00007

IBAN : FR76 1080 7000 0772 4217 2616 620 BIC : CCBPFRPPDJN

Si vous optez pour un paiement par Chèque (paiement par défaut) veuillez suivre les indications ci-dessous :

Pour les retraités : chèque à envoyer à Danielle Kunemann 54 boulevard Aristide Briand, 91600 SAVIGNY SUR ORGE

Pour les autres adhérents : chèque à envoyer exclusivement par courrier au trésorier Thierry Brunet, 5 place Clemenceau, 25300 PONTARLIER

5. Une fois la méthode de paiement sélectionnée, veuillez à accepter la Politique de Confidentialité puis cliquez sur le bouton « Adhésion » comme ci-dessous :

Ce site collecte des informations à titre personnel, en savoir plus dans notre [Politique de Confidentialité](#).